

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat

Titre : logements prioritaires pour les personnes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales

Initiant-e: Audrey PETOUD

La lutte contre les violences domestiques et/ou intrafamiliales occupe le canton de Vaud et la ville de Lausanne depuis des décennies. Malgré un fort engagement du canton de Vaud, les chiffres restent alarmants et ne diminuent pas. Le présent postulat invite la municipalité à faciliter le changement de logement pour les personnes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

Pour rappel, il y a en moyenne 4 interventions par jour dans le canton de Vaud pour des violences domestiques. Dans plus de 70% des cas, ce sont les femmes qui sont lésées et dans 70% des cas les personnes prévenues sont des hommes¹. Qu'il s'agisse de la prévention, du suivi des auteurs de violence ou de l'accompagnement des victimes, il semble que cela reste insuffisant.

Depuis 2015, le canton de Vaud se base sur le principe de "qui frappe, part". Cela signifie que c'est l'auteur de la violence qui doit quitter le domicile. Cependant, le centre MalleyPrairie s'est agrandi et accueille un nombre croissant de femmes qui recherchent un logement en urgence. Il semble donc qu'un certain nombre de femmes ne souhaitent pas rester dans le domicile qu'elles partageaient avec l'auteur de violence. Souvent, des enfants sont aussi victimes ou témoins des violences et il est nécessaire de trouver un logement rapidement, et pour plusieurs personnes. De plus, l'expulsion du logement de l'auteur n'est que pour 30 jours au maximum et ne garantit aucunement que celle-ci soit respectée. Au niveau cantonal, la LAVI propose aussi des aides financières, juridiques et psychologiques pour les victimes. Elle peut accompagner dans des démarches de recherche de logement d'urgence pour les victimes. Ces aides sont néanmoins limitées et souvent provisoires.

En 2023, la police municipale de Lausanne a enregistré 363 affaires de violences domestiques, soit en moyenne un cas par jour. Et ce chiffre reste probablement en dessous de la réalité, puisque tous les cas ne sont pas rapportés à la police. Dans ces cas enregistrés à Lausanne, 80% des victimes sont des femmes et 90% des auteurs sont des hommes. Lausanne s'engage dans la lutte contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales par le biais de la prévention mais aussi par la mise en place d'une unité spéciale pour la prise en charge des victimes. Cependant, il semble que rien ne soit prévu concernant les questions de logement alors même que les places dans les hébergements d'urgence pour les victimes, tels que MalleyPrairie, sont saturées.

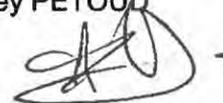
¹ Les chiffres de la violence domestique, juin 2024, BEFH.

Dans ce contexte, le présent postulat demande à la Municipalité d'étudier :

- Mettre à disposition (prioriser) des logements appartenant à la ville de Lausanne ou à des sociétés dans lesquelles elle est représentée aux victimes de violences domestiques et/ou intrafamiliales
- De se mettre en lien avec d'autres communes et la Canton de Vaud pour créer un réseau intercommunal de logements disponibles

Lausanne, 26 février 2025

Audrey PETOUD



Sarah DE DEA



Christine GOUMAZ

Groupe Vert·e·s

Sima DAKKUS

Nathalie Caruel



Virginie KYRIAKOPOULOS

Romane BENVENUTI

Prisca MORAND

